



La CRE doit donner à RTE et Enedis les moyens de jouer tout leur rôle dans la transition énergétique

Service public, rôle des réseaux dans la transition énergétique, investissements industriels, sécurité électrique... autant de raisons qui poussent l'Alliance CFE UNSA Énergies à défendre auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) un cadre réglementaire offrant à RTE et à Enedis une réelle incitation à investir dans leurs réseaux et à maintenir la qualité du service public. L'Alliance CFE UNSA Énergies a ainsi, pour la 4^{ème} fois en un an, répondu à la consultation publique de la CRE pour bâtir le futur tarif des réseaux électriques dit TURPE 6.



Le rôle clef des réseaux dans la transition

Au moment où la neutralité carbone est la colonne vertébrale de la stratégie bas carbone de la France et du Green Deal européen, l'Alliance CFE UNSA Énergies est intimement convaincue que **les réseaux électriques sont plus que jamais au cœur de la révolution énergétique de ce siècle**, de l'impératif climatique et de la sécurité des approvisionnements énergétiques de notre pays comme de l'Europe.

Le rôle de la CRE est donc de construire un **cadre tarifaire favorable à l'investissement industriel**, seul à même de permettre au système électrique et donc aux usages de l'électricité de jouer pleinement leur rôle dans le combat contre le réchauffement climatique.

Ce cadre tarifaire favorable à l'investissement est tout autant **essentiel à la résilience du système électrique du pays** qui sera soumis à des contraintes climatiques de plus en plus sévères dans les décennies qui viennent. Il doit être compréhensible pour les consommateurs qui doivent payer le prix le plus juste et donner aux

gestionnaires de réseaux les moyens d'assurer dans la durée une qualité de service exemplaire pour les consommateurs. Dans un contexte de fort développement des énergies renouvelables, c'est une meilleure lisibilité entre les coûts liés à la puissance souscrite et la consommation d'énergie que nous appelons de nos vœux.

Assurer le service public de RTE et d'Enedis

La crise du coronavirus a mis en exergue **le rôle essentiel du service public de l'électricité** et a démontré **l'engagement sans faille des gestionnaires de réseaux et de leurs salariés pour assurer ce service public**. Cet engagement a été unanimement reconnu, en particulier par la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire.

La priorité de la CRE est dès lors d'**assurer la qualité et de la pérennité du service public porté par les gestionnaires de réseaux électriques**. Pour y parvenir, la CRE doit privilégier une régulation favorable à l'investissement et non une régulation qui, parce que trop pointilleuse et ne se souciant pas des contraintes exogènes pesant sur les gestionnaires de réseaux, finirait par devenir punitive et anti-industrielle.

Dès lors, l'Alliance CFE UNSA Énergies considère essentielle la prise en compte par la structure tarifaire du TURPE 6 du **rôle central des réseaux électriques de transport et de distribution dans la continuité d'alimentation** de nos concitoyens et nos entreprises, et donc des coûts de ce rôle. Ce rôle assurantiel doit être d'autant plus reconnu qu'il contribue à l'attractivité de la France pour les entreprises sensibles à la qualité de l'électricité telles que les data centers et les technologies de pointe, ce qui suppose que les signaux tarifaires y contribuent.